



ARCHIDIOCÈSE  
DE QUÉBEC

Québec, le 11 février 2021

Aux curés, modérateurs d'équipe in solidum et administrateurs,  
Aux présidentes et présidents de l'Assemblée de fabrique,

Monsieur l'Abbé  
Madame, Monsieur,

Il y a déjà quelques mois, nous vous avons fait parvenir des instructions concernant l'élection des marguilliers en temps de pandémie. Ces indications avaient été révisées par un juriste. Avec l'évolution de la situation et le maintien du niveau d'alerte rouge sur territoire du diocèse de Québec, force est de constater que la plupart des fabriques n'ont pas été en mesure de procéder à l'élection des marguilliers comme le prévoit la Loi sur les fabriques. La présente vient donc donner les indications à suivre pour les paroisses qui n'ont pas encore procédé à cette élection.

Vous trouverez ci-joint un formulaire intitulé **(2) Demande de nomination des marguilliers**. Voici la démarche proposée afin de procéder à ces nominations efficacement :

- Au cours d'une Assemblée de fabrique dûment convoquée, établir par résolution unanime ou à la majorité la liste des personnes présentées pour les postes de marguillier. On présente une seule personne par poste à combler :
  - o Soit les postes vacants dont la charge n'était pas parvenue à son terme (mandat de remplacement) ;
  - o Soit les postes échus au 31.décembre 2020 et qui ne continuent pas ;
  - o Soit les postes dont les personnes continuent pour un second mandat.
- On pourra s'inspirer du formulaire pour le libelle de la résolution.
- Vous devrez joindre un extrait certifié de cette résolution (signature originale et sceau) avec le formulaire de demande qui précise toutes les informations nécessaires à la nomination.

- Afin d'accélérer la procédure, vous pouvez faire parvenir ces documents en format électronique PDF au bureau du vicaire général à l'adresse suivante : [mario.duchesne@ecdq.org](mailto:mario.duchesne@ecdq.org)  
Prêtez attention à ce que le sceau soit visible, que la signature soit faite en bleu et, dans la mesure du possible, faite une version PDF en couleur. Les versions photos sont habituellement difficile à joindre à nos dossiers. Merci de les éviter.

Par la suite, vous nous ferez suivre la résolution originale au bureau du vicaire général à l'édifice des Services diocésains : 1073, boul. René-Lévesque Ouest, Québec, G1S 4R5.

- La personne nommée à titre de marguillier sera en poste à partir de la date de la nomination. La lettre de nomination sera retournée en format PDF au marguillier et au curé et ou président d'assemblée le jour même de la signature.
- À la réception de la lettre de nomination, ne pas oublier :
  - o de faire la mise à jour du Registre des entreprises
  - o et d'assermenter les marguilliers nommés en nous retournant une copie signée.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous assure un suivi rapide pour que les fabriques soient pleinement fonctionnelles.

Avec nos soucis administratifs, en cette journée de la fête de Notre-Dame-de-Lourdes dédiée aux personnes malades, gardons aussi le souci pour les personnes les plus fragiles de nos communautés.

  
Abbé Mario Duchesne, Ch. t.  
Vicaire général

P.J. Demande de nomination d'un marguillier.